



Territorial Organisation Networks (TONs) as a Tool for Territorial Development

Chaymae Ouachani

EasyChair preprints are intended for rapid dissemination of research results and are integrated with the rest of EasyChair.

March 13, 2023

Titre de la communication : Les réseaux territoriaux d'organisation (RTO) comme outil de développement territorial

Chaymae OUACHANI

chaymaeouachani@gmail.com

Doctorante à la FSJES Mohammedia

Encadrant: Mr. Taoufik BENKARAACHE

Laboratoire REIS, Université Hassan II

Résumé :

Dans le cas où la mondialisation a dégagé des limites, le niveau infranational apparaît donc porteur d'opportunités. C'est pourquoi les politiques et les stratégies mises en œuvre doivent tenir en considération l'espace dans lequel elles seront déployées, tout en s'insérant dans les stratégies nationales et la mondialisation. Car le local n'est pas en opposition avec le global. Bien au contraire, « les avantages compétitifs durables, dans une économie mondialisée, sont à chercher dans le tissu local, car résultant d'une concentration de compétences et de savoirs hautement spécialisés, d'institutions, de concurrents et de clients exigeants dans un pays ou une région délimitée » (PORTER 1998)

De nos jours, nous relevons, à travers des expériences menées dans plusieurs pays, l'apparition de nouvelles dynamiques spatiales au niveau régional et local, dans plusieurs espaces qui ne cessent d'évoluer et de se métamorphoser. La concentration des entreprises, phénomène dit d'agglomération, a rendu des régions ayant des caractéristiques similaires au départ, très différentes en quelques décennies. Ce sont les fameux district industriel (A.Marshall,1890 ;), le milieu innovateur (Crevoisier, 2001), le Système Productif Localisé (Becattini, 1992) l'écosystème d'affaire (Moore, 1996),le cluster (Porter, 1998), et les technopoles (B. Ruffieux,1991) . Devant le foisonnement des appellations, ces formes de regroupement géographique peuvent être qualifiées comme des réseaux territoriaux d'organisations (RTO). D'après Ehlinger et al. (2007), nous définissons ces réseaux comme des ensembles coordonnés d'acteurs hétérogènes, géographiquement proches, qui coopèrent et participent collectivement à un processus de production. Ces réseaux reposent sur la coopération entre des organisations d'origines diverses afin de permettre un développement conjoint à la fois des organisations et du territoire sur lequel elles sont implantées. En effet, à l'origine de synergies entre les entreprises et les organisations publiques et privées parties prenantes, cette relation liant ces différents acteurs peut être un véritable moteur de développement. La présente communication est sous forme de revue de la littérature relative à la contribution à la compréhension de l'interdépendance entre les réseaux territoriaux d'organisation (RTO) et le développement territorial.

Abstract:

Where globalization has created limits, the subnational level therefore appears to offer opportunities. This is why the policies and strategies implemented must take into consideration the space in which they will be deployed, while fitting into national strategies and globalization. For the local is not in opposition to the global. On the contrary, "sustainable competitive

advantages in a globalized economy are to be sought in the local fabric, as they result from a concentration of highly specialized skills and knowledge, institutions, competitors and demanding clients in a given country or region" (PORTER 1998).

Nowadays, we note, through experiments conducted in several countries, the appearance of new spatial dynamics at the regional and local level, in several spaces that are constantly evolving and changing. The concentration of companies, a phenomenon known as agglomeration, has made regions with similar characteristics at the outset very different in a few decades. These are the famous industrial districts (A. Marshall, 1890), the innovative environment (Crevoisier, 2001), the localized production system (Becattini, 1992), the business ecosystem (Moore, 1996), the cluster (Porter, 1998), and the technopoles (B. Ruffieux, 1991). In view of the proliferation of names, these forms of geographical grouping can be described as territorial networks of organizations (TNOs). According to Ehlinger et al (2007), we define these networks as coordinated groups of heterogeneous actors, geographically close, who cooperate and participate collectively in a production process. These networks are based on cooperation between organizations of different origins in order to allow for the joint development of both the organizations and the territory in which they are located. Indeed, at the origin of synergies between the companies and the public and private organizations involved, this relationship linking these different actors can be a real engine of development. This paper is a review of the literature on the contribution to the understanding of the interdependence between territorial networks of organization (RTO) and territorial development.

Introduction:

Le rôle des RTO dans le développement territorial est relevé par plusieurs acteurs (Mérenne-Schoumaker, 2007). Cela est corroboré par Porter qui considère le RTO¹ comme une base théorique pour le développement territorial local. Ainsi, l'approche par le RTO permet de combiner des compétences, outils, et stratégies dont l'objectif est d'arriver à un même objectif, qui est le développement économique territorial, voire national. Ainsi, Les RTO ont des retombées importantes sur la création d'emploi et aussi sur la qualification et la structure locale des emplois.

Les RTO sont donc estimés comme de véritable outil de stratégie de développement territorial. En conséquence les RTO notamment les clusters via l'innovation jouent un rôle stratégique dans le développement territorial et régional et les perspectives de croissance des territoires provenant en majeure partie, mais pas uniquement de leur potentiel scientifique et technologique.

De ce fait, le RTO traduit l'environnement le plus propice pour recevoir des projets, notamment les projets qui nécessitent des ressources humaines qualifiées, des compétences scientifiques et techniques et des infrastructures. Ainsi, le RTO et son territoire d'implantation comprennent un niveau de création d'entreprises considérable. La création de ces entreprises est attachée au milieu où l'entrepreneur est installé (Veltz, 2004). Ainsi, les RTO jouent un rôle important pour le développement des infrastructures et pour commencer donc de nouvelles activités et

¹ Porter évoque la notion de Cluster

développer en général l'économie territoriale ; sans négliger l'impact positif des RTO sur le niveau d'emploi dans l'économie locale territoriale.

Nous allons essayer dans cette communication de mettre en lumière les modes de développement du RTO par la suite relever l'importance de la gouvernance sur le bon fonctionnement et la pérennité du RTO.

1- Les modes de développement territorial

La notion de proximité entre les acteurs permet de construire une typologie des modes de développement local. Les qualificatifs d'agglomération, de spécialisation et de spécification s'appliquent à un territoire qualifié comme approprié, soit du fait de l'harmonie du tissu économique et des actions de ses différentes composantes, soit du fait de l'appartenance à un territoire administratif dont les limites ont un sens fort pour les personnes et les activités qui y résident.

Ainsi, pour mieux comprendre ces trois modes de développement², il est important de mieux expliciter les notions de proximité, à savoir :

-La proximité géographique qui aborde de la séparation dans l'espace. Au sens de Perroux : faisant référence à la localisation des entreprises, elle incorpore l'aspect social des mécanismes économiques. Elle ne saurait pas limitée à une simple métrique mais plutôt comme un réel construit social ou le temps joue un rôle crucial.

-La proximité organisationnelle qui porte sur les interactions entre acteurs, à l'intérieur d'une organisation ou entre organisations s'appuyant sur un cadre cognitif commun. Elle associe les acteurs adhérant à une activité finalisée et appartenant à un même espace de rapport : un groupe et ses filiales, l'Etat et des collectivités territoriales, des fédérations syndicales nationales et locales, ou un réseau d'acteurs ;

-La proximité institutionnelle peut être définie comme un ensemble de règles et de représentations partagées qui rend les attitudes des acteurs qui la partagent à la fois plus similaires et plus complémentaires (Talbot, 2008), cette proximité influe sur la mise en compatibilité de divers modes de coordination entre acteurs, et donc sur l'apparition des régularités de coordinations productives localisées.

Trois modes de développement territorial sont à différencier : l'agglomération, la spécialisation et la spécification, où les trois déclinaisons de la proximité sont avancées à des stades différents. L'agglomération fait référence à la notion de proximité géographique. La spécialisation repose sur la combinaison des proximités géographique et organisationnelle. Pour ce qui est de la spécification, elle est fondée sur un assemblage des trois types de proximités, géographique, organisationnelle et institutionnelle.

- Le processus d'agglomération se base sur une concentration spatiale d'activités économiques diverses, ne présentant pas *a priori* de complémentarités. Cette

² Les modes de développement « agglomération – spécialisation – spécification » ont été avancés par Pecqueur et Zemmerman, 2004.

agglomération des activités économiques découle d'économies externes aux entreprises, liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. Il concerne particulièrement d'externalités pécuniaires suscitées par la concentration des activités et des personnes et qui se répercutent en fonction de prix des facteurs de production. Ce qui caractérise le processus d'agglomération est qu'il entraîne des effets externes qui ne correspondent pas à une logique industrielle forte ou qui ne découle pas d'un mode de coordination particulier entre les différents acteurs. Le processus d'agglomération peut être auto-entretenu ou peut résulter de la volonté de l'état et ce par des politiques publiques. Ces dernières sont sous forme d'incitations financières à la localisation ou des actions d'aménagements (zones d'activités). Le processus d'agglomération peut se développer ou s'interrompre en terme de l'ampleur des avantages générés par la concentration, vis-à-vis des inconvénients pour le territoire en question (congestion, pollution, couts publics induits...). Dans le même sens qu'il peut avoir pour objet des mesures incitatives comme il peut y avoir lieu à des politiques contre-incitatives : taxations, réglementations (Plan d'occupation des Sols, pollution...). La taille économique 'optimale' du territoire découle du jeu des forces du marché et de leurs répercussion sur l'attitude des acteurs. Elle n'est, d'autre part, optimal qu'en référence à un point de vue particulier de l'action publique, lequel est, par nature, composite (emploi, fiscalité, préservation d'une identité locale, ...). Ainsi, il ne faut pas limiter l'évolution du tissu économique local à un mode de coordination émergent ou défini entre les acteurs public et privés. Les interactions des acteurs productifs sont guidées principalement par leurs propres intérêts et si un minimum de règles est nécessaire, ces acteurs ne sont pas des acteurs actifs d'une construction institutionnelle.

- Le processus de spécialisation se base sur une structure organisationnelle forte du tissu économique dominé par une activité industrielle ou un produit. La spécialisation peut avoir deux sens. Dans un premier temps, le processus par lequel le tissu économique s'organise est basé sur une logique industrielle. Dans un second temps, la spécificité du tissu est construite en suscitant l'émergence, la concentration géographique d'activités qui sont liées par leurs spécificité productives, organisationnelles, et/ou de marché. Dans ce cas de spécialisation, outre les externalités pécuniaires, ce sont les perspectives « d'externalités technologique »³ liées à la proximité qui soutiennent une agglomération et une harmonie des activités dont elles se dégagent. Ce mode de structuration du tissu économique local peut émaner d'une intention privée que d'une intention publique. Les liens industriels, l'existence de ressources ou actifs spécifiques, peuvent donner lieu à une concentration des entreprises dépendant à la même activité ou produisant les mêmes biens. Cette agglomération peut aussi émaner d'une volonté étatique afin de rendre le territoire plus attractif. En optant pour des stratégies de marketing territorial, les collectivités locales peuvent donner lieu à un pôle d'excellence dans des domaines de l'activité industrielle afin d'arriver à une masse critique qui renforcera leur position dans

³ Si les externalités pécuniaires ont des répercussions sur les coûts de production, c'est directement par le biais des prix relatifs des facteurs. En revanche, les externalités technologiques ont pour effet d'entraîner une modification dans la fonction de production elle-même, c'est-à-dire qu'elles engendrent une modification des conditions de la production et ont des répercussions aussi bien sur les coûts de la production, que sur la qualité ou sur la gamme des productions possibles.

le processus de concurrence territoriale. Le processus de spécialisation représente aussi une façon pour l'état d'inciter la formation d'actifs spécifiques sur son territoire et de réduire la mobilité des entreprises.

- Le processus de spécification définit un territoire qui possède un mode de coordination entre les acteurs économique qui, au-delà des effets de la proximité organisationnelle, entraîne une flexibilité dans le développement des ressources. D'une manière différente des modes d'agglomération et de spécialisation, le mode de spécification s'appuie sur la présence de structures, privées et/ou publiques, capables à internaliser certains effets externes déterminant le développement du tissu économique local (Perrat,1997). Il s'agit d'une capacité créatrice du tissu qui, en élaborant une souplesse de combinaison de ses ressources et actifs, détient des moyens de mise en place de stratégies collectives capables d'influencer le devenir économique d'un territoire. La spécification joue un rôle important dans la capacité d'évolution du tissu économique vis-à-vis d'un problème productif donné. Cette évolution résulte de la coordination à l'intérieur du territoire qui mobilisent des acteurs privés ou publics, des agents économiques ou institutionnels. La spécification permet de discerner de nouvelles possibilités de développement et à orchestrer le déploiement de ses ressources et de ses actifs. En se plaçant dans ce procédé de spécification, on est plus dans une vision dynamique étant donné que le problème n'est pas celui de la pérennité d'une combinaison productives mais celui de la capacité du tissu territorial à répondre à de nouveaux problèmes productifs. Le redéploiement des ressources dans un contexte différent de celui d'origine donne lieu à deux questionnements. Dans un premier temps, il est important de mettre en avant la combinaison des ressources à intégrer dans le système productif. Il est à noter que le système productif est composé par un ensemble de ressources (technologiques, productives, commerciales et plus communément de compétences) à l'intérieur d'une architecture organisationnelle. Cette combinaison reflète la manière dont chacune des ressources en question peut ou non être employé séparément des autres ou, par contre, conditionnellement à telle ou telle autre. La capacité à employer une ressource lors d'un nouvel agencement organisationnel est donc liée de cette particularité (Zimmermann,1998). Par la suite, la spécificité des ressources détermine leur redéploiement, lorsqu'on se place dans un processus de spécialisation, une ressource spécifique est affectée à un usage unique, il n'y aura pas lieu d'un redéploiement, on assiste à une organisation productive inflexible, avec des relations fonctionnelles et organiques entre acteurs afin d'atteindre une efficacité dans la production d'un bien ou d'un ensemble de biens. En revanche, lors d'un processus de spécification une ressource spécifique peut donner lieu à un redéploiement dans un autre contexte productif. Elle n'est toutefois pas redéployable à l'identique et sa valeur d'usage est distincte de celle relative au contexte initial. Son redéploiement reste influencé par le contexte productif, vu que ce dernier n'est pas toujours prévisible. Il est à noter que le processus de spécification présume une flexibilité organisationnelle du tissu économique local de telle façon qu'on peut repositionner les acteurs afin d'obtenir une plasticité du territoire. Il se base donc sur la puissance de relations entre différents acteurs, afin de poser et traiter des problèmes productifs nouveaux. Ceci met en lumière le problème de coordination entre les acteurs qui suppose à la fois l'existence d'un maillage interne du

tissu (mise en relation), le dynamisme innovateur d'acteurs clefs susceptibles de proposer des problèmes productifs inédits et la présomption, pour ces acteurs, de l'existence, à l'échelle territoriale, des compétences nécessaires à sa formulation et à sa résolution (Colletis & Pecqueur, 1993). En général, le processus de spécification se base sur une densité institutionnelle forte contribuant à la bonne coordination afin de favoriser une bonne organisation.

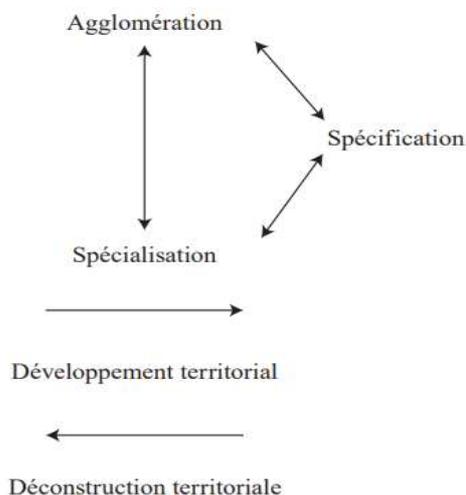
Type de dynamique	Appui	Changement	Type de proximité
Agglomération	Externalités pécuniaires	Accès aux facteurs de production	Géographique
Spécialisation	Externalités technologiques	Processus de production	Géographique organisationnelle
Spécification	Patrimoine Cognitif Collectif	Organisation institutionnelle	Géographique organisationnelle institutionnelle

Ouvrage : entre la métropolisation et le village global, Jean Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay, 1999

2- L'analyse dynamique du territoire

L'histoire d'un territoire peut être marquée par une succession des différents modes de développement notamment l'agglomération, la spécialisation et la spécification, le passage d'un mode de développement à l'autre est qualifié de 'trajectoire' du territoire en question.

Le passage d'un processus à un autre représente une signification économique particulière. En général, la construction territoire passe par une cohérence statique, ensuite dynamique, dans le passage d'un mode d'agglomération à un mode de spécialisation, puis de spécification.



- Trajectoire de construction territoriale

Le passage de l'agglomération vers la spécialisation : cette trajectoire peut avoir lieu lorsque le territoire se spécialise en attirant les entreprises disposant des caractéristiques communes (activité, produit). Cette attraction a lieu lorsque le territoire dispose d'une ressource ou d'un actif spécifique ou lorsqu'on assiste à une politique publique de marketing territorial.

Le passage de la spécialisation vers la spécification : cette trajectoire se concrétise lors d'une diversification maîtrisée des activités présentes sur le territoire, qui émerge d'une volonté de redéploiement des ressources et des actifs spécifiques de la part des acteurs ainsi que l'apparition de dispositifs de coordination favorisant le bon fonctionnement du territoire.

Le passage de l'agglomération vers la spécification : cette trajectoire avance deux modes de coordination. Dans un premier temps, tout en gardant la multiplicité des activités, il est important d'exploiter les complémentarités pouvant exister entre elles dans un processus d'organisation de la production. Dans un second temps, il s'agit de mettre en valeur la variété des activités et de construire une proximité institutionnelle entraînant un redéploiement de certaines ressources et savoir-faire.

Toutefois, le passage direct de l'agglomération vers la spécification est inhabituel, c'est rare ou on trouve une diversification de manière spontanée à cette phase. Il est admis de suivre certaines étapes intermédiaires organisées à savoir la spécialisation qui a un rôle indéniable dans la construction territoriale.

- Trajectoires de déstructuration territoriale

Le passage de la spécification vers la spécialisation : la transition d'un mode de développement fondé sur la spécification à un mode de développement fondé sur la spécialisation s'explique par l'abandon des structures institutionnelle et la variété des activités. Cette transition découle de la perte de l'efficacité de la proximité institutionnelle chargé de la coordination entre acteurs (publics/privés), cela peut être en raison d'une insuffisance de dynamisme économique ou du fait d'une domination d'une activité ou d'un produit sur le territoire. Dans ce cas, on assiste à une destruction du territoire caractérisé par la disparition d'unités productives et par l'émergence d'une organisation productif mono-produit ou mono-activité. Il y a lieu à un passage d'une cohérence dynamique vers une cohérence statique.

Le passage de la spécialisation vers l'agglomération : cette transition d'un mode de développement fondé sur la spécialisation vers un mode de développement fondé sur l'agglomération s'explique par la crise de l'activité ou du produit. Cette crise peut résulter d'un choc endogène du tissu économique ou d'un choc exogène. Le tissu économique reste plus en moins attractive, il est susceptible d'apporter des opportunités économiques.

Le passage de la spécification vers l'agglomération : cette transition d'un mode de développement de spécification vers un mode de développement de l'agglomération s'explique par l'abandon de la proximité organisationnelle et institutionnelle. Ce passage de destruction peut provenir d'une crise économique qui impacte en majeure partie les activités, réduisant ainsi les ressources économiques pouvant être allouées à l'établissement de processus de

coordination. Les agents se trouvent isolés et reprennent des activités et des trajectoires séparées.

3- RTO et attractivité : Le RTO pour attirer les investisseurs, les compétences et promouvoir l'emploi.

Les RTO, en tant qu'outil du développement économique local, sont attachés à leur territoire car ils participent à leur développement et leur attractivité. On va essayer dans ce paragraphe de montrer dans quelle mesure les RTO peuvent contribuer à l'attractivité de leur territoire.

Aujourd'hui le territoire est au centre des stratégies d'attractivité pour le développement économique et devient un véritable sujet de l'action politique au point que l'on confond souvent les acteurs territoriaux avec les territoires qu'ils représentent et dont ils défendent les intérêts économiques (Fabrice Hatem, 2004a).

La notion d'attractivité fait florès dans la mesure où elle est devenue un leitmotiv de tous ceux qui s'occupent des territoires, de l'économie, du social, du local au global.

L'un des objectifs majeurs des politiques publiques d'attractivité territoriale visent à attirer les investisseurs étrangers. Les facteurs d'attractivité, pour un investisseur, sont donc divers et contextuels, correspondant à une dialectique complexe entre les dimensions de l'offre recherchée, son coût et le niveau de qualité souhaité. Les dimensions de l'offre sont diverses (main d'œuvre, infrastructures du territoire, services disponibles, fournisseurs, existence d'un marché et d'une demande potentielle, coût des facteurs de production, dynamisme et nature du tissu économique local, ainsi que les orientations des dispositifs publics d'incitation à l'implantation) (Mucchielli, 1998; Gérardin et Poirot, 2010). De ce fait, les « avantages de première nature » ne suffisent pas à expliquer l'attractivité du territoire (Krugman, 1993).

Les RTO contribuent à l'attractivité du territoire, ils forment une source cruciale au développement et à l'attractivité des territoires, et aident par leurs actions à dynamiser les territoires et les rendre plus attractifs. En effet, La concentration d'acteurs sur un même territoire entraîne une visibilité à l'échelle internationale, qui peut être source d'attractivité, ils représentent un instrument de l'action publique en matière de développement économique local. Suite à Deisting et Paumard (2012), le RTO4 stimule l'attraction des projets extérieures par trois raisons concentriques :

- Procure un environnement propice à la réception d'entreprises spécialisées : bassin d'emploi proposant des ressources sous formes de personnels qualifiés, fournisseurs et clients, infrastructures et circuits de financement, fournisseurs et clients, compétences scientifiques et techniques d'influence internationale, partenaires potentiels pour le développement de nouveaux projets ;
- il a pour origine l'apparition de projets innovants qui peuvent pousser les acteurs locaux à aller spontanément prospecter des partenaires extérieurs afin d'achever le tour de table financier, technique ou industriel ;

⁴ L'auteur utilise le terme de cluster en tant que forme de RTO

- il produit un effet d'image, fondée sur la présence et la promotion d'une offre territoriale distinguée qui peut entraîner un intérêt spontané vis à vis des acteurs extérieurs.

De ce fait, afin d'attirer les ménages et les investisseurs, les collectivités territoriales suscitent le développement de RTO, sur leur territoire (Scandella, 2008).

Par ailleurs, suite Offnet et Pumain (1996), les deux principaux courants influençant l'organisation des réseaux sont la complexité technique et l'appui sur les rapports sociaux. Vu la complexité technique, les entreprises essaient de nouer des partenariats afin de compenser leurs capacités limitées et par conséquent faire face à cette complexification. Quant aux rapports sociaux, ils représentent le second courant d'influence des réseaux. En effet, les acteurs économiques s'inscrivent dans un environnement « milieu », où ils côtoient quotidiennement différents acteurs qui vont constituer leur réseau social (Granovetter, 2000). Les relations sociales vont donner lieu à la création des liens répondant aux besoins de l'entreprise. Selon certains économistes, géographes et sociologues (Bazin, Guesnier, ...), ces liens représentent des facteurs explicatifs importants au développement des réseaux et partant à la création de l'attractivité des territoires en agissant sur le choix d'implantation de nouvelles entreprises.

De surcroît, les RTO permettent d'attirer les compétences vers le territoire, en se basant sur la définition Rosenfeld (2002, P.1) le RTO représente « Une masse critique d'entreprises, suffisante pour attirer des services, des ressources et des fournisseurs spécialisés, ayant des relations systémiques fondées sur des complémentarités et des similarités, sur une étendue géographique limitée. »

ABDEL-RAHMAN et FUJITTA (1990) considèrent que la proximité du marché de travail permet aux entreprises de bénéficier d'un éventail plus important de la main-d'œuvre et d'y trouver ainsi les compétences et les qualifications qui leurs soient adéquates. Ainsi, et en retour, les travailleurs disposent d'occasions plus nombreuses et plus variées d'emplois, ce qui leur permet de valoriser leur qualification. Ce schéma cyclique d'attraction entre le regroupement des travailleurs et celui des entreprises s'auto-renforce suite au mécanisme de causalités circulaires (Krugman, 1998, pp. 7- 17) qui s'aboutit, in fine, sur l'agglomération de l'activité économique. De ce fait on peut avancer que les RTO entraînent l'attractivité des qualifications et des compétences vers le territoire.

D'un autre côté, les RTO contribuent en grande partie à promouvoir l'emploi et la création de richesse. Leur « rôle est de renforcer les synergies et d'améliorer la dynamique collaborative entre les acteurs publics et privés dans le but de renforcer les capacités d'innovation et la compétitivité à long terme des entreprises. La création de richesse et d'emplois à l'échelle des territoires et des régions est souvent sous-entendue comme objectif final » (Bocquet & Mothe l, 2009).

4- RTO et compétitivité régionale : le rôle du RTO dans la promotion de la compétitivité de la région.

Les théories qui mettent en exergue la relation entre l'agglomération, la concentration, le réseautage de l'activité productive et leurs impacts sur la compétitivité individuelle et collective sur le plan régional, ont pour origine les travaux d'Alfred Marshall.

Dans ce sens, l'auteur avance que « les régions d'un pays donné se caractérisent par des niveaux inégaux de performance économique. Ces différences de performance s'expliquent par les forces d'agglomération » (Marshall, 1920)

Ainsi, pour mieux expliquer le rôle des RTO dans la promotion de la compétitivité de la région, il nous paraît important d'évoquer la notion d'externalités. Nous mettons en lumière les travaux de recherche qui mettent en articulation les externalités relevant des concentrations de l'activité productive et leur effet sur la compétitivité régionale.

Cette notion d'externalités puise ses origines dans celui d'économie ou déséconomie externe énoncé par MARSHAL (1920). Suite à RALLET et TORRE (1995, p.9), l'avis marshallien « d'atmosphère industrielle » des districts industriels, ou, « l'affirmation que le secret de l'industrie est dans l'aire », représente autant d'illustrations de la thèse marshallienne stipulant que les interactions diverses entre les acteurs locaux entraînent une amélioration des performances des systèmes industriels. Ces interactions entre les différents acteurs émanant d'un RTO sont susceptibles de donner lieu à des économies externes. Plusieurs travaux ont renforcé ce propos notamment celui de Porter (Clusters), C.Courlet (Systèmes productifs locaux), B.Pecqueur (ressources spécifiques du territoire), A.Zimmerman et A.Rallet (proximités économiques) ainsi que d'autres auteurs. Quant aux Martin et Sunley, ils avancent la théorie de la « nouvelle économie industrielle et territoriale » puisque lesdits travaux sont liés à la fois à l'économie industrielle et à l'économie territoriale. Ces travaux trouvent que les grappes locales portant sur la spécialisation industrielle constituent un fondement important pour le succès de l'économie régionale (Porter,1998, p.16). Dans cette intention, la concentration de plusieurs acteurs économiques, à proximité d'une agglomération d'entreprises locales engendre une variété des économies externes et par conséquent des sources de rendements importants pour lesdits acteurs.

En effet, les interactions entre les différents acteurs relevant d'une agglomération contribuent parfaitement à l'amélioration des performances des systèmes industriels et par conséquent à la compétitivité régional voire national. Cela est corroboré par plusieurs travaux.

Pour FUJITA et al.(1997, p.37-87), ils trouvent que les externalités marshalliennes constitue un véritable impulseur de développement économique régional et national, qui ont pour provenance :

-des externalités sous forme d'économie d'échelles due à la production de masse, autrement dit elles sont liées à l'augmentation de la quantité de production.

-La formation d'un capital humain qualifié, cette ressource est liée à la concentration de la main d'œuvre et à leurs interactions.

- l'existence d'intrants spécialisés, cela est dû à la proximité des partenaires commerciaux stratégique.

- La présence des infrastructures modernes.

On constate donc d'après FUJITA et al. que la concentration de la production en un espace bien définie permet à ses acteurs de profiter de la proximité des fournisseurs spécialisés. Un gain d'efficacité est relevé au niveau de l'industrie. Autrement dit, les entreprises ont tendance à se regrouper dans un même lieu pour bénéficier des économies d'échelle, la production devient graduellement moins coûteuse, l'existence des infrastructures modernes, et à cet effet, plus

d'entreprises seront attirées dans le même lieu, chose qui renforce le regroupement de l'activité productive.

Dans le même ordre d'idées, ANTONOLLI (1995, p. 256) sur la base des interactions et de la complémentarité entre les différents acteurs locaux, il a mis en avant :

-L'externalité technique et là on fait référence à la modification de la fonction de production d'un producteur par l'action d'un tiers.

-L'externalité technologiques liée à la modification de la productivité, au niveau d'efficacité de la fonction de production. Par exemple le progrès scientifique global représente des externalités censées profiter à tous sans pour autant supporter des frais.

-Quant à l'externalité pécuniaire, elle se réalise lorsque les coûts d'achat ou de vente d'une entreprise sont modifiés par l'action d'un tiers (une élasticité de la demande, une inélasticité de la demande, un comportement de dumping...Etc).

En se basant sur les travaux de la nouvelle économie géographique de la nouvelle organisation industrielle et territoriale, nous avançons deux typologies d'externalités. Dans un premier lieu, on distingue les externalités d'agglomération liées à la proximité spatiale. Dans un second lieu, il y'a celles liées aux proximités institutionnel, socioéconomique, et aussi culturel. Nous montrons comment ces externalités ont un impact sur la compétitivité régionale.

Tout d'abord, nous évoquons les externalités les externalités d'agglomération, elles sont des externalités pécuniaires (Sitovsky,1954) puisqu'elles ont une influence sur le coût de localisation des firmes. Ces externalités correspondent à la proximité spatiale. D'après ABDELRAHMAN et FUJITTA (1990), l'agglomération entraîne un choix multiple de services et de biens intermédiaires ce qui donne lieu à une amélioration au niveau de la productivité des facteurs de production. Cette proximité entre les acteurs permet également de bénéficier d'un choix large de main d'œuvre et par conséquent trouver les qualifications et les compétences adéquates. En parallèle, les travailleurs trouvent un choix varié d'emploi, ce qui leur donne l'occasion de mettre en valeur leur qualification. Ce schéma cyclique liant les travailleurs et les entreprises s'auto-renforce suivant le procédé de causalités circulaires (Krugman,1998 P.7-17) qui parvient, en fin de compte, sur l'agglomération de l'activité économique.

De surcroit, le regroupement des entreprises en un seul endroit leurs permet de bénéficier de la proximité des fournisseurs spécialisés, de biens intermédiaires et d'inputs. Suivant Ascani(2012), les relations en amont et en aval entre les producteurs et les fournisseurs donne lieu à une industrie efficiente. Autrement dit, les entreprises ont tendance à se regrouper dans un même endroit afin de bénéficier d'économie d'échelle, ce qui amènent les fournisseurs d'intermédiaire à installer leur production au même emplacement. De ce fait, la production des entreprises appartenant à une agglomération devient graduellement moins couteuse du fait que ces entreprises ont un meilleur accès aux produits intermédiaires. Dans ce cas, d'autres entreprises désirent s'installer dans le même emplacement ce qui renforce ce phénomène d'agglomération.

Par ailleurs, les travaux de la nouvelle économie géographique (NEG) avancent l'impact de l'insertion commerciale interrégionale sur l'agglomération de l'activité productive (KRUGMAN 1991, 2003 ; FUJITTA, 2001 ; OTTAVIANO, 2012). En effet, la disparition des barrières à l'échange avec un coût de transport réduit favorise un regroupement sous formes de plusieurs petites agglomérations. Cela permet de profiter des externalités pécuniaires et en même temps avoir l'occasion de bénéficier d'un cout faible des marché lointain (CROZET, 2013).

C'est vrai que le regroupement des acteurs économiques en un même endroit contribue à sa compétitivité. Toutefois, cela peut entraîner une aggravation de l'inégalité entre les régions. Dans le cadre d'un travail étudiant l'influence des infrastructures de transport sur les activités économiques et la croissance régionale. LAFOURCADE (1998) explique l'accroissement de l'inégalité entre les régions du fait de la concentration entre elles. Ainsi, CROZET (2013) et LAFOURCADE (1998) trouvent que plus on a des barrières à l'échange, plus la cohésion spatiale est privilégié, les régions moins développées reste à l'écart de la concurrence, ce qui présente l'un des inconvénient de l'aménagement du territoire.

Au-delà de cet inconvénient, les externalités d'agglomération contribuent parfaitement à la performance collective, en d'autres termes, à la performance des entreprises et des régions de leurs implantations.

Après avoir évoqué les externalités d'agglomération et leur impact sur la productivité. Nous abordons dans un second lieu, les externalités d'ordre institutionnel, socio-économique et culturel puisqu'elle se dégagent RTO. Ces RTO sont considérés par COLLEETIS et al. (2005, p.51-74) « un ensemble des relations socio-économiques et institutionnelles ancré spatialement et territorialement ». En effet, d'après plusieurs auteurs déjà précités, les rendements d'échelle croissants ne proviennent pas uniquement des économies internes, qui accroissent en fonction de la taille de la firme, mais ils relèvent aussi des économies externes dégagées par les RTO dont fait partie les entreprises locales.

De ce point de vue, d'après Porter (1998), les entreprises appartenant à un RTO sont plus performantes et productives, cela est due à :

- Un accès facile aux inputs : le cluster noue des partenariats avec des fournisseurs ce qui donne lieu à un engagement plus efficace des fournisseurs, une réduction des délais d'approvisionnement et des coûts.

- Un accès facile aux institutions et un meilleur accès à la technologie et à l'information, les acteurs ont la possibilité de se renseigner rapidement sur les évolutions technologiques ce qui donne plus d'opportunités d'innovations.

- Une coordination entre les acteurs, de nombreux travaux de recherche ont participé à analyser la coordination au sein des RTO. L'intérêt grandissant pour la gouvernance a été relevé dans la mesure où elle est considérée comme mécanisme de compétitivité, de stabilité et de la présence même de ces organisations (Alberti, 2001).

- Un marché de travail doté de main d'œuvre variée et qualifiée.

De ce fait, on constate que le phénomène d'agglomération octroie à ses membres de nombreux avantages qui contribuent à leurs performances. Courlet (2013) corrobore ce propos, il avance le fait que les SPL entraînent l'accroissement de la productivité des entreprises membres. Cela se justifie par plusieurs raisons notamment l'échange d'information, la mutualisation des ressources, le partage d'équipements, ... A cet égard, le phénomène d'agglomération permet la mise en synergie de ressources tangibles et intangibles et de consolider la complémentarité entre les acteurs.

Pour conclure, le regroupement des acteurs sous forme de RTO à plusieurs retombés positifs sur ses adhérents. Ces retombés sous forme d'échange d'information et de connaissances, d'innovations...permettent l'augmentation de la productivité et entraînent par conséquent la compétitivité des entreprises et des régions.

5- La gouvernance territoriale : pour la pérennité des RTO et le développement territorial

Comme chaque projet ou organisation, les RTO suivent un cycle de vie ou ils passent par différentes étapes de création, croissance, maturité, et de déclin (Larson, 1992 ; Pouder et St John, 1996; Nassimbeni, 2003). A chaque phase du cycle, il y'a un changement dans les relations au sein du réseau. Ce qui donne naissance à la question de la coordination, du pilotage, de la direction des acteurs, ou le plus souvent appelé la gouvernance.

La gouvernance occupe un rôle crucial pour mener à bien les tensions au niveau du réseau et assurer sa durabilité. (Ospina et S.Carranza, 2011).Le terme gouvernance est adopté par de nombreux acteurs que ce soit par le public, le privé, au niveau local et global, dans plusieurs domaines, et dans différentes disciplines. Il a été apparu depuis les années soixante-dix par les économistes qui traitent la gouvernance d'entreprise, un concept qui émane de l'anglais « Corporate governance ».

Par la suite ce concept a été réapproprié dans les sciences politiques afin de déterminer les formules de gouvernement conduisant les agglomérations. Toutefois, notre analyse de la littérature sur la gouvernance des RTO nous amène à avancer qu'il y'a peu de recherches analysant en profondeur ce sujet. D'ailleurs Ospina (2011) soulignent que les recherches abordant la gouvernance des réseaux organisationnels traitent uniquement les rôles et les formes de la gouvernance sans pour autant pencher sur les processus, les comportement des dirigeants ou des organisations membres (Provan, Poissons et Sydow, 2007; Provan et Kenis, 2008, cité dans Saz-Carranza et Ospina, 2011).

Ce champ théorique demeure encore fertile, Provan et Kenis (2005) précisent que ce manque peut se justifier par plusieurs raisons :

- Les chercheurs en management ont l'habitude d'analyser la Corporate governance et non pas la gouvernance des RTO (Salancik, 1995, cité dans Provan et Kenis, 2005).
- L'autonomie des organisations membres du RTO.

- L'absence d'obligations légales de gouvernance du RTO, comme c'est le cas dans les organisations (O'Toole, 1997).

-l'hétérogénéité des contextes dans lesquels s'évoent les RTO ainsi que la diversité des formes qui les distinguent contribuent à l'incomplétude des réponses sur question de leurs gouvernance⁵.

Dans ce sens, Provan et Kenis (2005, 2007, 2008) précisent l'importance d'étudier cette question de gouvernance de façon plus approfondie. Ces auteurs font appel aux chercheurs afin de creuser plus sur l'étude de la gouvernance des réseaux en multipliant les travaux empiriques.

Aujourd'hui, Pour avoir un RTO pérenne et compétitive, il est crucial d'avoir une meilleure compréhension et un travail sur la composition et les modalités de gouvernance (Benassi, 1995; Helmsing, 2001; Alberti, 2001; Mendez, 2005).

Jones et al. (1997) précisent que la gouvernance en réseau est une forme qui « implique un ensemble sélectionné, persistant et structuré de firmes autonomes (et agences publiques) engagé dans la création de produits ou services, basé sur des contrats implicites et non finalisés pour s'adapter aux contingences environnementales et pour coordonner et garantir les échanges. Ces contrats sont cimentés socialement et non légalement » (Jones et al., 1997, p. 914).

La définition de Jones et al. Avance le fait que la gouvernance en réseau assure les échanges entre ses membres qui sont coordonnées par des contrats implicites plutôt que par la hiérarchie, autrement dit l'aspect social est très présent dans les relations liant les membres du réseau que l'aspect contractuel et formel. Ainsi, les relations entre les acteurs sont marquées par des mécanismes de régulation hybride.

Quant aux modes de gouvernance des réseaux, Assens (2003) avance deux formes liées au sujet de gouvernance, d'un côté il y'a la forme 'architecture' là où il y'a une asymétrie de pouvoir, le pilotage devient plus hiérarchique de l'autre côté il distingue les réseaux communautaires marqué par un pilotage décentralisé ainsi qu'une symétrie au niveau du pouvoir. On peut donc avancer que la gouvernance du RTO peut être assuré par un seul membre qui détient le pouvoir au sein du réseau ou il sera partagé par plusieurs acteurs qui se répartissent le pouvoir.

D'ailleurs, suite à notre analyse de littérature on peut identifier différents modes de gouvernance, il y'a un mode assuré par la firme pivot et on distingue un mode collectif scindé en gouvernance associative et territoriale.

⁵ Sylvie Ehlinger, Véronique Perret, Didier Chabaud, 2007, Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ?

- La firme pivot

Dans ce mode de gouvernance il y'a une asymétrie de pouvoir, la firme pivot appelé aussi hub firm ou firme focale ((Jarillo, 1988 ; 1993), broker (Miles et Snow, 1986), strategic center (Lorenzoni et Baden-Fuller, 1995), agence stratégique (Butera, 1991) ou encore server, distributor ou integrator (Paché et Paraponaris, 1993) ». Selon Assens (2003), Cette firme se charge de la gouvernance du réseau par ses missions de coordination entre acteurs qui le compose, le maintien d'un environnement propice assurant l'évolution du réseau, la prise de décision, choisir les nouveaux entrants, développer une perception sur l'avenir du réseau. Fréry (1997, p. 23) précise la nécessité impérieuse de l'existence de la firme pivot.

- La gouvernance associative

Pour ce mode de gouvernance, il n'y'a pas de dominance d'un acteur du réseau. Les membres du réseau disposent d'un pouvoir équivalent. Il y'a la notion de confiance au sein du réseau qui s'est renforcé par la proximité géographique.

Ce mode de gouvernance introduit une approche institutionnelle qui contribue par son rôle de mettre en place des mécanismes de régulation.

Le cadre institutionnel⁶ occupe un rôle important dans la gouvernance des relations entre les membres (Brousseau, 2000). De ce fait, les institutions jouent un rôle crucial dans la mise en place des mécanismes de régulation en aidant à établir des règles collectives tout en garantissant leurs exécutions et aussi de procéder à la création des règles et en les complétant en cas de besoin (Brousseau, 2000).

Ce mode intègre un ensemble d'institutions privées et spécialisées en vue de mettre en place des règles collectives. La fonction d'intermédiaire assuré par les associations entraine cependant des limites. Certes elles contribuent au développement du réseau toutefois elles peuvent se trouver dans des situations de résistance au changement ou de 'lock-in' lorsqu'elles s'enferment dans des pratiques dépassées, dans ce cas c'est difficile de saisir les opportunités qui se présentent (Helmsing,2001).

- La gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale constitue la forme la plus pertinente pour les RTO car elle intègre au mieux la particularité des acteurs public et la diversité des acteurs membres du réseau. Selon Mendez et Mercier (2006), on peut présenter la gouvernance territoriale ou locale comme « un processus de confrontation et d'ajustement tout à la fois de systèmes de représentations et d'actions de groupes d'acteurs proches géographiquement mais pouvant être issus de champs organisationnels et institutionnels différents en vue de la réalisation d'un projet local de développement » (Gilly et Wallet, 2001, cités par Mendez et Mercier, 2006)

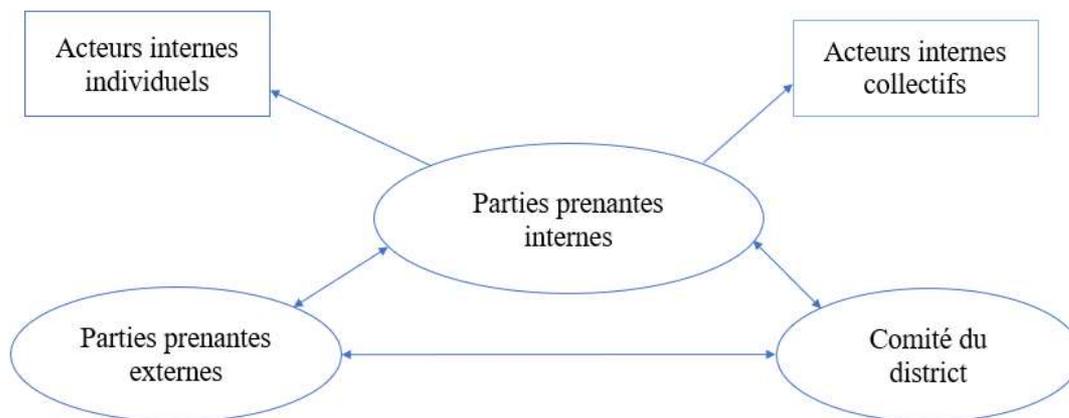
⁶D'une manière générique North (1990) définit les institutions comme des contraintes qui s'imposent aux individus et influencent leurs comportements. Elles sont soit formelles, soit informelles notamment en fonction de leur degré d'émergence ou d'intentionnalité.

Il s'agit d'unir les acteurs économiques et publics autour de référents communs et cela dans le but d'améliorer les modes de fonctionnement des parties prenantes faisant partie d'un RTO.

La théorie des parties prenantes démocratisée par Freeman en 1984 qui présente la partie prenante d'une organisation comme *'tout groupe d'individus ou tout individu qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels'*.

Dans le même sens, Alberti (2001) a mis en place un schéma récapitulatif de l'ensemble des parties prenantes d'un RTO et plus précisément du district industriel.

Figure : Gouvernance du RTO



Source : (Alberti, 2001)

Conclusion :

Trois modes de développement territorial sont à distinguer : l'agglomération, la spécialisation et la spécification, où les trois déclinaisons de la proximité sont avancées à des stades différents. L'agglomération fait référence à la notion de proximité géographique. La spécialisation repose sur la combinaison des proximités géographique et organisationnelle. Pour ce qui est de la spécification, elle est fondée sur un assemblage des trois types de proximités, géographique, organisationnelle et institutionnelle. L'histoire d'un territoire peut être marquée par une succession des différents modes de développement notamment l'agglomération, la spécialisation et la spécification, le passage d'un mode de développement de l'agglomération vers la spécialisation et puis la spécification entraîne une trajectoire de construction territoriale, dans le cas contraire on parle Trajectoires de déstructuration territoriale.

Après avoir présenter les modes de développement des RTO, on a essayé de relever l'impact des RTO sur l'attractivité et la compétitivité territorial.

Enfin, on a abordé la question de la gouvernance des RTO, peu d'études ont été entreprises dans ce sens. Ce manque tient en partie à la difficulté de construire un cadre théorique de la gouvernance des réseaux, vu que cette forme d'organisation est en évolution constante et aux multiples facteurs de contingence.

Bibliographie :

- Candace Jones, Boston College, William S. Hesterly, A general theory of network governance: Exchange conditions and social mechanisms , 1997
- Jean Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay , entre la métropolisation et le village global, ,1999
- Richard Shearmur , Innovation et développement territorial ? L'innovation comme processus (presque) aterritorial, 2010
- Chabault D. L'apport de la théorie des parties prenantes à la gouvernance des pôles de compétitivité: Vie & sciences de l'entreprise. 2011;N° 187(1):39-57.
- Sylvie Ehlinger, Véronique Perret, Didier Chabaud Lavoisier, Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ? 2015
- Torre A. Théorie du développement territorial. Géographie, économie, société. 2015;17(3):273-288.
- Tassadit Zerdani, Gouvernance de réseaux interorganisationnels : Cas d'un réseau d'organisations sociales et collectives . 2015
- Zerdani, Tassadit, Gouvernance de réseaux interorganisationnels : Cas d'un réseau d'organisations sociales et collectives, 2015
- NMILI, M. et SADKI, T. Gouvernance de mise en réseaux territorialisés des entreprises locales et compétitivité régionale : Cas de la région Fès-Meknès, 2020
- Youssef T. L'approche en termes de développement territorial : Définitions, démarche et état des lieux de l'action publique au Maroc depuis deux décennies. Published online 2020:17.
- Poivret C. La gouvernance d'un réseau territorialisé d'organisations par une structure d'animation : le cas d'un Pôle de compétitivité.
- Raulet-Croset N. La question du territoire en sciences de gestion – Point de vue sur le territoire comme ressource pour les organisations: *Question(s) de management*. 2021;n° 33(3):33-36.